

## Calmette RP 13 avril 2023, GS

Excusés : Evelyne, Claude et Jean René P. Paulette, Claude Jeanneau, Armelle, Catherine, Nelly.

Présents : Céline et Sébastien, Benoit (Anne-So brièvement,), Bernard, Marie Claire, Joël, Éric et Janine, Henri et Sara, Pascal Cazin.

Fuite dans l'atelier

Joël vient d'envoyer un acompte de 30% pour commencer les travaux. Suivra le devis travaux. Ils vont prendre rendez-vous. 195 € pour le joint et la main d'œuvre dont la purge du circuit. Professionnel indispensable pour des pb d'assurance. Est-on assuré ? Joël regarde s'il faut faire une déclaration.

Armelle se demande comment on est couverts. Une même compagnie pour la copro et l'asso serait souhaitable. MC a contacté la Macif pour en discuter. On peut avoir les 2 contrats chez eux. Ils ont une responsable régionale qui peut venir ici voir comment nous fonctionnons. A envoyé les papiers à rassembler pour faire adhérer l'asso et elle a les coordonnées d'Armelle. Qui demande quelqu'un de la Copro pour la seconder. On a le temps. On a un contrat Gan pour la copro. L'échéance n'est pas maintenant. En ce moment on est chez GROUPAMA qui n'est pas terrible pour les associations. L'assurance est au nom du Syndic.

Fête du quartier 16 et 17 septembre que le maximum des assos participe.

Le 18/04 préparation chez Cazin. (Voir tableau blanc entrée)

On pourrait faire avancer le « Caen-pied-de mur ». Il faut faire un dossier pour septembre.

La fête des voisins : l'Ehpad est demandeur mais ils ne peuvent que l'après-midi. Il peut y avoir un long temps après midi-soirée ; voir avec la référente du pôle de vie PH- St Jean Eudes. Pour notre besoin en tables. Faire une affiche commune.

### Accès PMR

Catherine a envoyé un mail avec 2 PJ :

- motoriser une porte coupe-feu
- rampe mobile, un plan incliné à côté du local poubelles

Lundi Catherine a envoyé un mail avec schéma d'un accès par le Nord, ou par le bout de la coursière, c'est plus long.

Les boîtes aux lettres peuvent être déplacées, partiellement.

Approche philosophique : marginalisation des fauteuils de passer par une autre porte que la porte principale.

Demande de devis pour les 2 portes. + plan incliné vers les poubelles. 80 cm de large. Le problème, c'est le passage de portes ; les deux seuils et le poids des portes.

Pb technique et financier à voir précisément ; qui veut bien étudier la question ?

Un groupe de travail est mis en place constitué de Catherine, Pascal et Henri.

### Projet de Benoit

Les patients de Benoit passeront par la porte normale et la coursière rez-de-chaussée.

Lundi dernier, on a dit qu'on fait ce qu'on veut chez soi ; sa patientèle passerait donc par devant. Et dans le dernier mail il nous accuse d'être autoritaire alors qu'on a essayé de faire grandir le « Nous ».

On n'a pas tous compris la même chose.

Le mail de Benoit envoyé d'Ardèche nous a étonnés, on n'a pas compris le ton (procès d'intention) du mail ;

Benoit a peut-être tiré des conclusions ; les patients vont passer par la porte normale ; Au sondage de lundi, le collectif ne s'est pas exprimé. Ce sont des prises de positions individuelles, personnelles.

Réponse de Benoit : vous m'avez donné l'autorisation pour passer par l'entrée principale puisque la porte au nord est refusée.

Il n'abandonne pas cette activité chez lui, chacun fait ce qu'il veut chez lui. C'est autorisé par le règlement de copro. C'est une profession autorisée sans bruit ni odeur ; et ça restera limité puisque 80% de son temps est pris par son activité professionnelle de gestion.

Ce serait pour fin de l'année prochaine ;

Pas plus d'affluence qu'un groupe d'amis. Moins bruyant que le tarot.

La porte au bout de coursive ce n'est pas lié à l'activité de Benoit.

Le pb de discrétion c'est tout le temps que des gens qui « matent ».

Ce serait bien pire avec une ouverture en bout de coursives, près de chez Benoit.

Ce qui gêne B c'est que le collectif n'a pas d'autorité sur les professions que les gens exercent. Il a lancé l'alerte ; dérive autoritaire et abus de pouvoir. Benoit reconnaît qu'il a utilisé des mots un peu forts.

Le pb soulevé c'est qu'on passe devant les apparts les uns des autres.

Mais des patients dans les étages c'est une gêne pour les autres.

Tout collectif qu'on est, on n'est pas dans la légalité de l'empêcher d'exercer l'activité professionnelle de son choix. Ce n'est pas opposable, comme pour l'interdictions des chiens à Calmette. (Annick Batteur).

Si la copro décide de faire une ouverture en bout de coursive, on ferait d'une pierre deux coups. Quoique l'apport de Catherine n'est pas favorable à l'accès en bout de coursive.

Pour l'accès PMR il faut faire une commission : Henri (et Catherine ?) Démarrer à 2. Et ils sollicitent du renfort, si besoin. Joël se demande s'il n'y a pas une crispation sur le fait qu'il s'agit d'une pratique de thérapie parallèle, presque ésotérique. Il estime que le risque de rumeur de présence d'une secte à Calmette, évoqué par Éric, est infinitésimal. Sa position est qu'il faut essayer pour voir, et non craindre le pire d'emblée, ce qui serait selon lui une dérive imaginative.

Benoit : 15 – 20 personnes par mois. Gens bienveillants, ouverts d'esprit. L'avocat spécialiste des copros dit qu'on attache cette activité à la personne de Benoit et pas au logement de Benoit. Et qu'il s'engage à une activité réduite.

Les critères sont difficiles à évaluer.

Paul ne sera pas gêné. Il aime le passage.

Dérive sectaire de l'habitat (mail de Benoit)

On s'accorde qu'on choisit un peu qui remplacera quelqu'un qui vend un appart. On est en dehors des normes. On ne peut pas avoir de contrôle sur tout et tout le monde.

Joël pense qu'il ne faut pas tomber dans le piège de trop souvent supposer ce que pensent les gens avant de le leur avoir demandé

Dérive sectaire/ dérive du groupe.

MC : les gens sont indiscrets. Tous les gens ne sont pas menaçants, nous ne sommes pas violés ; c'est gênant d'entendre ça, c'est fort.

Les gens sont curieux de ce qui se passe ici mais pas en mal. On a envie de faire confiance. On sait qu'on n'est pas reclus ici. Les forts ressentis de Benoît par rapport à diverses visites de Calmette (architectes etc..) sont compréhensibles , il faudrait limiter le nombre de visiteurs et prévenir au moins le RdC qui est bien plus exposé que les étages

Petite peur par rapport au terme de bio –énergéticien ; l'Habitat aurait plus facilement accepté une activité de gestion/compta. Un peu de passage ça alimente la vie.

Point de crispation c'est la préservation de l'espace privé, ou amis d'amis ou famille.

Benoit pourrait aller au-devant des patients et les introduire et les raccompagner à la fin. Ça rassurerait Janine et ses petits-enfants.

**Machine à laver**

La numéro 3. N'essore plus, ou panne intermittente.

La 2, la grise. Elle fuit au niveau du filtre. Petite fuite.

La 5, celle d'Evelyne a eu une mare d'eau dessous, panne intermittente.

Éric connaît un dépanneur qui regarderait nos machines, nous donnerait un avis.

Discuter avec lui. Qu'il y ait une maintenance avec les machines.

Penser à informer largement quand une machine fuit ou dysfonctionne. Pourquoi pas l'écrire sur un tableau dans la buanderie avec la date.

**Chambre d'amis** « peut mieux faire »

Le chauffage reste des fois allumé et ça n'avait pas été utilisé depuis longtemps. C'est dommage.

Faudrait remettre une affichette.

Et que le Calmétien la rende NICKEL.

SDB : rideau ou porte ? Pas d'urgence. Juste mettre un rideau mieux.

Mais il y a des sujets qui n'ont pas le consensus. Surtout quand ce n'est pas urgent.

Bernard veut bien aller voir le prix des cloisons de douche.

**Tableau d'affichage amovible** (ex en liège ou magnétique) sur le mur de la GS, proposé par Éric qui servirait à :

- inscrire les menus travaux à faire entre 2 RP
- inscrire des propositions diverses, afin de ne pas les oublier
- faire mémoire du suivi de décisions
- rappeler les tours de ménage et ramassage des ordures ...

À QUAND LE RÈGLEMENT d'USAGE SOCIAL ????

Qui restent partants ? les deux Claude ? Evelyne ? Paulette ? Anne-So ? Armelle ?

Janine s'est retirée il y a plus d'un an (remplacée par Anne So.) Aucune reprise depuis.

**Le pommier dans la rue jardin**, on ne peut pas y toucher. Ils trouvent qu'il est très bien comme ça. La ville dit « inch Allah ». Ne plus tailler les arbres, les fruits seront plus forts. Moins de temps et de traitement. Laissons faire, il est beau. Il peut s'auto mutiler (de ses feuilles).

Éric a pris 2 initiatives réversibles :

- il a installé 2 luminaires automatiques au-dessus du garage à vélo et une tirette manuelle au-dessus de la porte d'entrée. Pour l'instant, les fils électriques sont en vrac.

Si ça convient, il normalisera cette installation.

- il a installé dans le garage vélos, deux systèmes de levage pouvant soulever facilement des vélos électriques pour réparer, entretenir. On peut même travailler sur 2 vélos en même temps ; ça peut servir à tout le monde ;

Éric attend la validation par le Collectif qui procède au vote POUR à main levée.

**Digicode** : Armelle ou Nelly ont déjà été piégées ; aller doucement pour faire le code, l'appui sur chaque chiffre doit faire BIP. On dispose maintenant de 9 secondes pour pousser la porte.

Si ça bugue (plus de bips), attendre 2 MINUTES et ça se remet en route.

Fin de la réunion vers 20 h.